



EFP 221

Sommaire

Page 4 **Actualités**

Le gouvernement face aux fonctionnaires : mépris et remise en cause du service public !

Page 6 **Fonction Publique territoriale**

Filière sportive

Fa-fpt : un comite fédéral particulièrement studieux

Page 9 **Fonction Publique Hospitalière**

Le nouveau fonctionnement des commissions de réforme pose problème...

Page 10 **En bref**

Manifestations 29 janvier 2009 : la FGAF y était !

Page 11 **A conserver**

Les responsables régionaux des organisations de la FGAF

Les organisations syndicales affiliées à la FGAF

Les responsables des unions régionales de la FGAF

Connectez vous sur notre site internet : www.fgaf.org

Page 15 **Fonction Publique de l'État**

Fusion ministérielle des corps administratifs Un shadok n'aurait pas fait mieux !

Page 17 **Éducation Nationale**

L'Éducation Nationale sous tension.

Place de la République

L'Éducation Nationale est-elle réformable ?

Il faut réviser la loi LRU !

Vie de la CSEN

Page 23 **En bref**

Face au mépris, la FGAF se pose en défenseur du service public

Magazine de la Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

Directeur de la publication : Antoine Breining

Rédacteur en chef : François Portzer

Siège social et administration :

96-98 rue Blanche - 75009 Paris

Tél. : 01 42 80 00 55

Fax : 01 42 80 04 12

Conception et réalisation :

JP•Création - Tél. : 01 45 91 08 87

Impression :

Imprimerie NPC - Tél. : 01 55 90 21 30

ISSN : 0996-1402

Commission paritaire : 1011S08033

Antoine Breining
Secrétaire général de la FGAF



Édito

Fonction publique : la grande oubliée

Afin d'apaiser la grogne sociale qui est en train de se développer dans notre pays, le Président de la République a organisé un entretien télévisé visant à répondre aux préoccupations des Français et à calmer les tensions. Au cours de ce dernier, il a annoncé un certain nombre de mesures, qui auront certes pour effet d'améliorer un tant soit peu la situation de quelques citoyens, mais qui ne sont pas de nature à provoquer une dynamique économique capable de relancer l'emploi et d'améliorer le pouvoir d'achat du plus grand nombre.

La FGAF a examiné attentivement les dispositifs proposés, mais malheureusement elle n'y trouve aucune mesure qui pourrait redonner confiance aux salariés de la Fonction publique, ou qui seraient de nature à améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires, d'autant que la baisse drastique des effectifs a été confirmée.

Faut-il rappeler que depuis plus de 10 ans, aucun accord salarial n'a été signé dans la Fonction publique ? Le volet salarial, qui a fait l'objet d'un consensus très partiel dans le cadre des accords de Bercy, ne peut dès lors être considéré pour solde de tout compte, ce qui balayerait d'un trait de plume les pertes de pouvoir d'achat, cumulées au cours de ces dix dernières années par les agents publics. En effet, les mesures très ciblées (comme la GIPA) n'ont touché que peu de fonctionnaires.

La FGAF estime donc que le compte n'y est pas et qu'il est urgent d'engager des discussions sérieuses avec, pour objectif, d'aboutir à la signature d'un accord salarial qui fixerait des perspectives en la matière pour les prochaines années et qui réglerait, une fois pour toute, le lourd contentieux du passé.

De même, en matière de réformes, un certain nombre d'entre elles ne manquent pas de soulever des inquiétudes dans la Fonction publique. La suppression annoncée de la taxe professionnelle notamment, interpelle

bien évidemment l'ensemble des élus, mais elle soulève également de vives inquiétudes chez les agents de la Fonction publique territoriale, qui s'interrogent sur les financements futurs des services publics locaux de proximité, qu'ils assurent au quotidien. Les réflexions du Comité Balladur sur la réforme administrative accentuent ce climat d'inquiétude, même si on sait que c'est le Parlement qui validera, au final, certaines des propositions retenues. Mais, dans le domaine des réformes, les pas de danse du gouvernement, un en avant, deux en arrière, jettent le trouble dans les esprits, que ce soit à l'Éducation nationale, à la Recherche, à la Justice, à l'Intérieur, etc. Bien sûr, la mise en sommeil de certaines d'entre elles répond aux craintes exprimées par les salariés de ces secteurs publics, mais il est regrettable, une fois de plus, qu'elles ne se traduisent pas par l'ouverture de vraies négociations avec les personnels concernés.

C'est donc pour toutes ces raisons et pour faire part de sa grande inquiétude et de son profond mécontentement, que la FGAF a décidé de participer à la journée d'action du 19 mars, comme elle l'avait fait pour celle du 29 janvier dernier. Il faut souhaiter que le gouvernement comprenne enfin notre message et s'engage dans un véritable dialogue social, où tous les partenaires pourraient faire valoir leur point de vue sans pour autant que celui du seul gouvernement s'impose à tous.

La FGAF s'est toujours inscrite dans une attitude réformatrice. Elle est capable de s'ouvrir et de prendre en compte les évolutions de la société, mais elle souhaite le faire dans une démarche partagée.